ROZOY FLASH n° 162

Bulletin d'informations communales – **15 mai 2018**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 avril 2018

La séance du Conseil Municipal du 27 avril, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
Nicolas FRICOTEAUX – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE.

Absents excusés :
Marie-Agnès MARCHAND, pouvoir à José FLUCHER
Roger POTET, pouvoir à Dominique LECLERCQ
Jean-René DURTETTE, pouvoir à Patricia CARAQUIN
Olivier THOUANT, pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX
Adeline MOINEUSE, pouvoir à Christelle BERNAILLE

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Compte administratif 2017,
- Compte administratif ZAC 2017,
- Affectation de résultats,
- Compte de gestion 2017,
- Compte de gestion ZAC 2017,
- Budget primitif 2018,
- Taux imposition 2018,
- Subventions aux associations,
- Renouvellement contrats aidés,
- Avenant contrat aidé,
- Création de contrat,
- Acceptation subventions voiries,
- Attribution de compensation 2018,
- Délibération modificative acquisition immobilière,
- Acquisition de terrain,
- Questions diverses.

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (COMMUNE ET ZAC)
Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.
Pour la commune :
- le total des dépenses de fonctionnement est de 762 837.24 € pour des recettes d'un montant de 1 008 122.38 €.
- les dépenses d'investissement s'élèvent à 452 169.15 € et les recettes à 262 812.16 €.
Les restes à réaliser s'élèvent à 269 550.26 € en recettes (subventions, etc.) et 303 405.87 € en dépenses (travaux à réaliser ou non payés au 31 décembre 2017).
Pour la ZAC :
Les dépenses de fonctionnement sont nulles et le solde créditeur s'élève à 11 891.32 €.
Pas de dépenses ni de recettes en investissement.

AFFECTATION DE RESULTATS
Après avoir approuvé le compte administratif pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement de 245 285.14 € et un déficit d'investissement de 189 356.99 €, il est décidé d'affecter au budget ces résultats.

COMPTE DE GESTION 2017 (COMMUNE ET ZAC)
Les comptes de gestion, approuvés par M. Charles MARTIN, receveur, et reprenant les éléments des comptes administratifs, sont adoptés.

BUDGET PRIMITIF 2018
Après débat, la proposition de budget primitif, présenté par José FLUCHER, est adoptée par l'assemblée.
Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 1 067 844.14 € et en investissement pour un montant de 2 025 109.11 €.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux :

Taxe d'habitation : 16.77 %
Taxe sur foncier bâti : 16.80 %
Taxe sur foncier non-bâti : 33.46 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après un court rappel sur le calcul pour l'attribution des subventions aux associations (par exemple, prise en charge d'une partie des frais liés à l'emploi de personnel technique pour l'entretien du stade par l'USR) et le fait que les présidents et trésoriers desdites associations ne participent pas au vote, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2018 à 27 408 € :

Comité des Fêtes	6 800.00 €	La Bigarrure	100.00 €
Les Aînés Rostands	399.00 €	Prévention Routière	70.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	222.00 €	La Colombe Rostande	112.00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	73.00 €	Tennis de table	700.00 €
Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale*	10 594.00 €	Médaillés Militaires	50.00 €
Fanfare Municipale	50.00 €	Anciens Combattants du Canton	100.00 €
Foyer Rural du Pays Rostand	2 592.00 €	Fondation du Patrimoine	100.00 €
Centre aéré (activités estivales jeunesse)	1 500.00 €	Chemins de Picardie du Nord-Pas de Calais-Picardie	50.00 €
Rozoy Moto Quad Passion	1 091.00 €	T.A.C.T. Thiérache Animation Culture Tourisme (participation à l'école de musique intercommunale)	176.00 €
Société de chasse	135.00 €		
Société de pêche	228.00 €		
Union Sportive Rostande	2 266.00 €		

*subvention exceptionnelle de 10 000 € en 2018 pour l'organisation du Millénaire de la Collégiale

RENOUVELLEMENT CONTRATS AIDES

Après autorisation de Pôle Emploi, il est décidé de renouveler :

- l'emploi CUI-CAE de M. Gaston LONNOY, pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine, à compter du 1er mai 2018.
- les deux emplois CUI-CAE de MM Jean-Claude DURTETTE et Bruno RAVAUX, pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine, à compter du 16 mai 2018.

AVENANT CONTRAT AIDE

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée du temps de travail de M. Kévin KRESS et de l'augmenter à 35 heures par semaine, à compter du 1er juin 2018.

CREATION DE CONTRAT

En raison d'un accroissement temporaire d'activité lié à un surcroit de travail pour l'entretien des locaux de la commune, M. le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial, pour 10 heures par semaine, à compter du 1er juin 2018. Un niveau d'études équivalent au brevet des collèges sera requis et une expérience professionnelle similaire serait souhaitée.

Toute personne souhaitant postuler peut se faire connaître en mairie rapidement.

ACCEPTATION SUBVENTIONS VOIRIES

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité, le Conseil Municipal accepte les subventions suivantes au titre du Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux suivants :

- rue de Cernival – subvention de 9 730.00 € pour un montant total de travaux de 33 360.00 € TTC
- travaux divers – subvention de 1 279.33 € pour un montant total de travaux de 4 386.26 € TTC

ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2018

M. le Maire présente à l'assemblée les nouvelles modalités de calcul des attributions de compensation communale issues du rapport de la CLETC (**C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées) du 2 octobre 2017 et validées par les communes membres. Il explique que le Conseil Communautaire des Portes de la Thiérache a validé le 20 mars 2018 les montants provisoires des attributions de compensations 2018 pour chaque commune.

Le montant pour la commune de ROZOY SUR SERRE est de 82 825 € pour 2018 (

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le montant de l'attribution de compensation et précise que ce montant sera inscrit au budget primitif 2018.

DELIBERATION MODIFICATIVE ACQUISITION IMMOBILIERE

Il est nécessaire de préciser l'ensemble des parcelles cadastrales rattachées à l'immeuble sis 98 rue G.A Martin (garage). La délibération du 2 février 2018 doit donc être modifiée en partie (Rozoy Flash 161 du 16 février 2018).

Le Conseil Municipal confirme l'acquisition de l'immeuble cadastré :

-section AC n°260 pour 4 ca,
-section AC n°261 pour 66 ca,
-section AC n°264 pour 7 a 85 ca,

et les droits indivis dans un passage commun cadastrés section AC n°301 pour 1 a 16 ca.

ACQUISITION DE TERRAIN- CHEMIN DE LA JUSTICE

Afin de se doter de réserves foncières, le Conseil Municipal décide d'acquérir une parcelle agricole sise à Rozoy sur Serre, cadastrée section ZI n°33, lieudit « La Fosse L'Ermite » d'une contenance globale de 2 ha 82 a 60 ca, pour le prix principal de 12 731.00 €.

Maître Lucille BOURDAIRE, notaire à Rozoy sur Serre, est désignée pour recevoir l'acte de vente.

QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS DU PRINCE ALBERT DE MONACO

M. le Maire informe que le Prince Albert de Monaco lui a adressé un courrier pour exprimer à quel point il a été touché par la gentillesse et la chaleur de l'accueil des Rostands lors de sa venue à ROZOY-SUR-SERRE, le 2 avril 2018. Il précise qu'il garde un souvenir enthousiaste des instants de convivialité partagés en l'Hôtel de Ville.

Il remercie également l'Association des Amis de ROZOY et de sa Collégiale, notamment son dynamique Président Monsieur Jean ROULET et Madame Lucienne BEKALAREK dont les explications l'ont passionné, les membres du Clergé et la personne qui a assuré, aux orgues, une prestation musicale, alors que le Prince se recueillait auprès de la sépulture de Dame Hortense MANCINI.

Un tour de table est effectué afin d'organiser les différentes réunions de commissions.
La séance du conseil municipal est clôturée à 23h15.

Informations générales

Bilan GIC de ROZOY 2018

Ensemble nettoyons notre région

Vendredi 16 mars
Ecole Jeanne d'Arc
105 élèves et 15 adultes
8 sacs (100 l) de tout venant
2 sacs (100 l) de verre

Dimanche 18 mars
7 personnes
5 sacs de verre
12 sacs de tout venant

« Remerciements aux différents coordonnateurs et aux communes, à l'ensemble des bénévoles qui ont affronté le froid et la neige pour permettre à chacun d'entre nous de vivre dans un environnement plus propre. » *Nelly JANIER DUBRY*

Maison de services au public

Afin de promouvoir la Maison de services au public (MSAP), La Poste de ROZOY SUR SERRE organise le **vendredi 8 juin 2018**, une animation avec démonstrations aux usagers ou aux futurs usagers.

Rappel horaires d'ouverture de la Gendarmerie

La gendarmerie de MONTCORNET est ouverte le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

INCIVILITES – NUISANCES SONORES

Des administrés signalent régulièrement en Mairie la gêne occasionnée par les bruits de voisinage. Ces troubles portent non seulement atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé.
Une part très importante de ces bruits provient de comportements particuliers, qui sont en fait des incivilités.
Les troubles occasionnés par des personnes **(fêtes, chants, cris)** et par du matériel **(radios, outils de bricolage comme tondeuse et tronçonneuse, petites motos)** sont considérés par la réglementation comme des bruits de voisinage. En tant que tel, ce type de gêne est régi par le Code de la santé publique (décret du 31 août 2006).
"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme [...]". L'un de ces trois critères, précisés à l'article R. 1334-31 du code de la santé publique, suffit à constituer un trouble de voisinage.

Rappelons que, la nuit, sont considérés comme étant du tapage nocturne, tous les bruits gênant relevés entre 22h et 7h du matin. A ce sujet, des réclamations ont été déposées en mairie pour des aboiements à répétition.
Les propriétaires des chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Retrouvez et téléchargez la liste des jardins ouverts dans l'Aisne sur le site :
Bienvenue dans mon jardin au naturel Aisne 2018
http://jardin-naturel.cpie-picardie.org/cpie/content.aspx?ID=170583

INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes recrute 8 à 10 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)
Démarrage du chantier d'insertion au 1er juillet 2018.
CDDI de 4 mois, 20 h par semaine, rémunéré au SMIC.
Sont éligibles les bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, allocataires de l'ASS et les jeunes de moins de 26 ans.
Candidatures (CV) à envoyer à la Communauté de Communes (Lisa UZABIAGA) **avant le 4 juin 2018**. **Les recrutements auront lieu le mardi 12 juin 2018.**
Pas de formation spécifique exigée, vous pouvez postuler quel que soit votre profil, la motivation est le seul critère de recrutement
Le chantier d'insertion sera présenté le vendredi 1er juin 2018 à 10h à la communauté de communes, 320 Rue des Verseaux à Rozoy-sur-Serre.

CIRCUIT HISTORIQUE DE LAON ET DE L'AISNE Hauts-de-France

Le samedi 19 mai, l'association de la Montée Historique de Laon organise son 27ème circuit historique de LAON à CHIMAY en Belgique.

ROZOY fait partie des villages traversés par ce rallye à l'aller le matin et au retour dans l'après-midi.

Dans le cadre d'une balade touristique le Motor Club Eau Blanche, Eau Noire de CHIMAY, en Belgique, fera étape à ROZOY le **23 juin 2018**. Environ 40 voitures anciennes stationneront de 11h30 à 14h00 sur la place de l'Europe.

RANDONNEES PEDESTRES
Prochaines dates :
mardi 15 mai
samedi 26 mai
mardi 12 juin
samedi 23 juin
Départ 14h
Place de l'Europe

RESIDENCE HELISENDE
Jeudi 24 mai 2018, à 15h00

Inauguration d'un jardin thérapeutique

Vous êtes les bienvenus

CINEMA	PROCHAINE SEANCE DE CINEMA			Genre
	Lundi 4 juin	20h00	Le collier rouge	Drame

MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 12 mai	**Semaine musicale** organisée par TACT –**jusqu'au lundi 21 mai** – 03.23.98.50.39.
Dimanche 27 mai	**Tournoi des 2 raquettes badminton/tennis de table** au gymnase à partir de 9h30.
Mercredi 20 juin	**Repas dansant** organisée par le club des Ainés Rostands
Samedi 23 juin	**Voyage à VERDUN** découverte du mémorial et spectacle « Des flammes à la lumière » organisé par TACT – 03.23.98.50.39.
Dimanche 24 juin	**Kermesse** de l'école Jeanne d'Arc
Samedi 30 juin	**Spectacle de danse,** au gymnase, à partir de 19h30, organisé par le Foyer Rural.
	Kermesse de l'école publique suivie de son repas
Samedi 7 juillet	**Millénaire collégiale – Messe de la Dédicace - 17h30 -** célébrée par Monseigneur DE DINECHIN, évêque de SOISSONS.
Samedi 7 juillet	**Millénaire collégiale - Concert – 20h30** par l'académie musicale de LIESSE
Lundi 9 juillet	**Animations jeunesse** jusqu'au vendredi 27 juillet
Mercredi 18 juillet	**Millénaire collégiale - Conférence – 18h –** par Christophe PATAT – « Histoire du chapitre de ROSOY **»**
Dimanche 22 juillet	**Moto-Cross** Finale Championnat France 125
Dimanche 19 août	**Millénaire collégiale - Grand spectacle de chevalerie – banquet du millénaire - feu d'artifice –** sur le terrain de la Cour Des Prés (parking près de la rivière)
Dimanche 26 août	**Voyage à BERCK SUR MER** organisé par TACT –03.23.98.50.39

IPNS